

Intra CL

Public

2 groupes d'agents de la
Caf de la Sarthe

Modalités pratiques

Durée – Dates – Horaires :
1 jour soit 2 séances - 1er
groupe : 1 séance de 3
heures de 8h30 à 11h30
=> le 22 novembre 2017 –
Salle 401 - 2ème groupe :
1 séance de 3 heures de
13h00 à 16h00 => le 22
novembre 2017 – Salle 413
Lieu : Caf de la Sarthe, 178
Avenue Bollée, 72034 LE
MANS CEDEX 9

Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Formations
Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

NIVOLLE Catherine

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Analyse de la pratique en matière d'accueil physique - Caf 72

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

Contenu (1 séance tous les 2 mois)

Le principe : à partir d'une situation vécue et décrite par un agent, il s'agira de mettre en évidence les sentiments éprouvés et les besoins à l'origine de ce ressenti.

En écho, le groupe questionne avec bienveillance et cherche des hypothèses par résonance et/ou empathie.

Les règles des séances:

- confidentialité
- absence de jugement de valeur personnel
- écouter, ne pas interrompre
- rester centré sur le problème exposé du point de vue de l'agent qui s'exprime

Avant chaque séance :

Chaque agent choisira une situation de travail vécue et dont il souhaite rendre compte au groupe.

Une grille d'analyse d'une situation délicate leur en permettra la description selon 3 axes

- factuel
- interprétation
- émotions

Cette grille est une aide à la réflexion et à l'organisation des éléments constitutifs de la situation.

Pendant la séance :

Un agent volontaire exposera sa situation.

Le groupe réagira sur les points suivants :

- Les qualités mises en avant dans la gestion de cette situation
- Qu'auriez-vous fait à sa place ? Les autres solutions possibles à proposer ?

Il s'agit pour l'agent qui témoigne de repérer ce qu'il a appris sur lui et pour le groupe d'identifier la résonance de cette situation sur la vision de leur mission.

Cette réflexion se fera en spécifiant :

- les croyances
- les valeurs
- les représentations

liées au vécu de cette situation

Fin de séance :

Seront identifiés pour mise en œuvre durant l'intersession :

- une pratique commune qui relèvera du savoir-faire ou savoir être, ou le cas échéant des deux
- 1 ou 2 axes de progrès sur le plan individuel

La grille d'évaluation des pratiques aidera à ce positionnement et sera enrichie selon les axes de travail choisis par les participants afin qu'ils se positionnent sur les niveaux d'évaluation proposés.

Un point sera fait en début de séance suivante pour mesurer les axes de progrès et les points de résistance.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:



Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
